Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-212002471-20240715-24-086-EDUC-NUM-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 29/07/2024
Publication : 29/07/2024
Pour l'autorité compétente par délégation

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
ARRONDISSEMENT DE SARTENE
COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PORTO-VECCHIO

N° 24/086/ÉDUC-NUM **SÉANCE DU 15 JUILLET 2024**

OBJET : ÉDUCATION - NUMÉRIQUE
Appel à manifestation d'intérêt 2024 du Territoire Numérique Éducatif (TNE) de Corse-du-Sud - Approbation de la « sollicitation de subvention TNE - Attestation d'engagement ».

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois de juillet à 17 h 30, le Conseil Municipal de la commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 08 juillet 2024 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Maire.

Etaient présents : Jean-Christophe ANGELINI ; Michel GIRASCHI ; Emmanuelle GIRASCHI ; Dumenica VERDONI ; Jacky AGOSTINI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Véronique FILIPPI ; Gérard CESARI ; Janine ZANNINI ; Jeanne STROMBONI ; Nathalie MAISETTI ; Nathalie CASTELLI ; Santina FERRACCI ; Vincent GAMBINI ; Grégory SUSINI ; Christiane REVEST ; Camille de ROCCA SERRA ; Georges MELA.

Absents : Pierre-Olivier MILANINI ; Jean-Claude TAFANI ; Paule COLONNA CESARI ; Marie-Luce SAULI ; Marie-Antoinette FERRACCI ; Didier LORENZINI ; Claire ROCCA SERRA ; Stéphane CASTELLI ; Antoine LASTRAJOLI ; Petru VESPERINI ; Ange Paul VACCA ; Joseph TAFANI.

Avaient donné procuration : Jean-Claude TAFANI à Gérard CESARI ; Paule COLONNA CESARI à Nathalie CASTELLI ; Marie-Luce SAULI à Nathalie APOSTOLATOS ; Marie-Antoinette FERRACCI à Vincent GAMBINI ; Claire ROCCA SERRA à Jeanne STROMBONI ; Antoine LASTRAJOLI à Jean-Christophe ANGELINI ; Petru VESPERINI à Michel GIRASCHI ; Ange Paul VACCA à Grégory SUSINI ; Etienne CESARI à Christiane REVEST ; Jean-Michel SAULI à Georges MELA.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Grégory SUSINI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire, sur proposition de la Conseillère municipale déléguée aux Affaires Scolaires, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Dans le cadre du dispositif dénommé « Territoires Numériques Educatifs », le Recteur de la Région académique Corse a lancé un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) à destination des écoles maternelle et élémentaire de Corse du Sud.

Cet Appel à Manifestation d'intérêt vise à faciliter la réalisation des projets pédagogiques qui nécessitent l'achat de matériels numériques éducatifs (écrans numériques interactifs, tablettes, webradio, robots éducatifs, ...).

Grâce au soutien de l'État dans le cadre du plan France 2030, la Collectivité de Corse dispose d'une enveloppe financière dédiée au cofinancement à hauteur de 50 % du coût du matériel numérique éducatif. Celle-ci peut être attribuée aux mairies qui s'engagent à cofinancer 50 % du coût restant des équipements référencés.

Les règles de co-financement sont les suivantes :

- Part Communale : 50 % du coût TTC des matériels,
- Part Collectivité de Corse : 50 % du coût TTC des matériels.

Quatre écoles communales ont répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt :

- Groupe scolaire Jean MICHELANGELI & Jean-Baptiste MARCHETTI (maternelle)
- Ecole Maternelle Pifanu
- Ecole Maternelle Jean SANTINI
- Groupe scolaire Murateddu (maternelle)

Le tableau ci-après récapitule, par école, le montant des aides pouvant être sollicitées pour la partie équipements et associée à un taux de participation de 50 % :

	Nombre de classes concernées	Montant maximum retenu € ttc	Montant de l'aide escompté (50%)
Groupe scolaire J. Michelangeli et J-B Marchetti	3	16 500,00 €	8 250,00 €
Ecole Maternelle Pifanu	6	16 000,00 €	8 000,00 €
Ecole Maternelle Jean Santini	7	22 000,00 €	11 000,00 €
Groupe scolaire Murateddu	2	800,00 €	400,00 €
		55 300,00 €	**27 650,00 €**

Le plan de financement prévisionnel pour cette opération globale est le suivant :

DESIGNATION	TAUX	MONTANT EN EUROS
Dépense globale subventionnable en € TTC	100,00 %	55 300,00
Total des aides sollicitées	50 %	
Décomposé comme suit :		
➢ *Etat au titre du plan France 2030*	*50 %*	*27 650,00*
Montant de la part communale TTC		27 650,00

Le Conseil Municipal,

Ouï le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de « Sollicitation de subvention Territoires Numériques Éducatifs - Attestation d'engagement » relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Territoires Numériques de Corse-du-Sud,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Affaires Maritimes du 12 juillet 2024,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : d'approuver la « Sollicitation de subvention TNE - Attestation d'engagement » relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Territoire Numérique Educatif de Corse-du-Sud pour le financement des projets pédagogiques nécessitant l'achat de matériels numériques éducatifs tel qu'exposé dans le rapport qui précède, dont le coût total est estimé à 55 300,00 € TTC.

ARTICLE 2 : d'autoriser le Maire à signer la « Sollicitation de subvention TNE - Attestation d'engagement » relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Territoire Numérique Éducatif de Corse-du-Sud prévoyant un montant d'aide maximal de 27 650,00 €.

ARTICLE 3 : Les crédits de recettes et de dépenses afférents feront l'objet des inscriptions budgétaires nécessaires aux imputations correspondantes.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice		33
Nombre de membres présents		18
Nombre de procurations		10
Nombre de suffrages exprimés		28
Votes :	pour	
	dont procurations	
	contre	
	dont procurations	
	abstention	
	dont procurations	
	unanimité	X

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

MAIRIE DE PORTO-VECCHIO
47 47
CORSE DU SUD

Le secrétaire de séance,

Grégory SUSINI